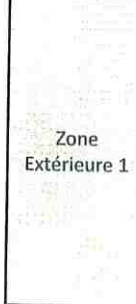
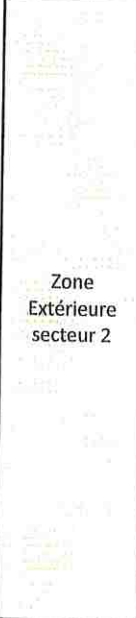
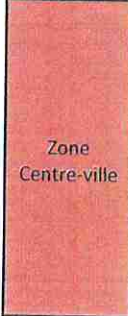


Ne donne pas droit à une place réservée

 Zone Extérieure 1	ABONNEMENTS PERMETTANT LE STATIONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DES PARKINGS SUIVANTS :	PÉRIODE D'ABONNEMENT	LISTING DES AYANTS DROITS	FORFAITS DISPONIBLES
	- Clavette - Sainte Catherine - Clos Biret	Période estivale du 1er avril au 30 septembre	- Résident principal de l'hypercentre piétonnier (voir plan)	Forfait période estivale = 60 €
 Zone Extérieure secteur 2	ABONNEMENTS PERMETTANT LE STATIONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DES PARKINGS SUIVANTS :	PÉRIODE D'ABONNEMENT	LISTING DES AYANTS DROITS	FORFAITS DISPONIBLES
	- Clavette - Sainte Catherine - Sauzaie - Arnérault EST - Arnérault OUEST - Base Nautique - Cours Eugène Chauffour - Clos Biret	Période estivale du 1er avril au 30 septembre	- Résident principal - Résident secondaire - Plaisancier titulaire d'un contrat de location d'emplacement dans le port de La Flotte	1 semaine = 23 € 2 semaines = 34 € 1 mois = 48 € Forfait période estivale = 180 €
 Zone Extérieure secteur 3	ABONNEMENTS PERMETTANT LE STATIONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DES PARKINGS SUIVANTS :	PÉRIODE D'ABONNEMENT	LISTING DES AYANTS DROITS	FORFAITS DISPONIBLES
	- Sauzaie - Sainte Catherine - Base Nautique - Arnérault EST	Période estivale du 1er avril au 30 septembre	- Salarié d'une entreprise Flottaise et non résident sur La Flotte	Forfait période estivale = 80 €
 Zone Centre-ville	ABONNEMENTS PERMETTANT LE STATIONNEMENT SUR L'ENSEMBLE DES PARKINGS SUIVANTS :	PÉRIODE D'ABONNEMENT	LISTING DES AYANTS DROITS	FORFAITS DISPONIBLES
	- Place de Verdun - Square du 11 novembre	Période estivale du 1er mars au 31 octobre	- Résident principal - Résident secondaire - Commerçant du centre-ville	Forfait période estivale = 320 €

Paiement par chèque à l'ordre de : RÉGIE HORODATEURS LA FLOTTE

Stationnement Parkings Payants

Abonnements

Vente d'abonnements de 13h45 à 15h45 : mercredi 15/03, jeudi 16/03, vendredi 17/03, lundi 20/03, mercredi 22/03, jeudi 23/03, lundi 27/03, mardi 28/03, vendredi 31/03

Paiement : en chèque à l'ordre de « Droits de Stationnement horodateurs La Flotte » ou en numéraire

ZONE	PARKING	PÉRIODE D'ABONNEMENT	AYANTS DROITS	FORFAITS	TARIFS
Zone Extérieure	Clavette Sainte Catherine Clos Biret	Du 1er avril au 30 septembre	Résident principal particulier de hypercentre piétonnier (voir plan)	6 mois	50 €
	Clavette Sainte Catherine Sauzaie Arnérault EST Arnérault OUEST Base Nautique Cours Eugène Chauffour Clos Biret cours Félix Faure	Du 1er avril au 30 septembre	Résident principal particulier Résident secondaire Plaisancier titulaire d'un contrat dans le port de La Flotte	1 semaine 2 semaines 1 mois 6 mois	20 € 30 € 40 € 160 €
	Sauzaie Sainte Catherine Base Nautique Arnérault EST		Salarié d'une entreprise Flottaise et non résident sur La Flotte	6 mois	80 €
Zone centre-ville	Place de Verdun Square du 11 novembre	Du 1er avril au 30 septembre	Résident principal	6 mois	300 €
		Du 1er octobre au 31 mars	Résident secondaire Commerçant du centre-ville	6 mois	100 €

- Taxe d'habitation ou taxe foncière
- Contribution foncière des entreprises
- Contrat de travail
- Quittance pour un plaisancier titulaire d'un contrat dans le port de La Flotte
- Certificat d'immatriculation

Ne donne pas droit à une place réservée

[illegible]